

Date :

Élève :		NISO :	Absences :	Absences cumulatives :
Année d'études :	Titulaire :		Retards :	Retards cumulatifs :
Conseil :		École :		
Adresse :		Adresse :	Courriel :	
		Direction :	Téléphone :	

[Espace laissé à la discrétion des conseils scolaires]

Habilités d'apprentissage et habitudes de travail

E – Excellent T – Très bien S – Satisfaisant N – Amélioration nécessaire

Utilisation du français oral

- cherche à s'exprimer avec précision et à étendre son vocabulaire en demandant le terme ou l'expression juste en français;
- choisit de s'exprimer en français dans diverses situations en classe, par exemple pour demander des renseignements ou poser des questions;
- choisit de s'exprimer en français avec des amis dans ses échanges quotidiens à l'école ou lors de sorties éducatives et d'autres événements parrainés par l'école.

Fiabilité

- assume ses responsabilités et respecte ses engagements au sein du milieu scolaire;
- termine ses travaux et ses devoirs et les remet à la date d'échéance convenue;
- gère son comportement et en assume la responsabilité.

Sens de l'organisation

- conçoit et met en œuvre un processus et un plan pour organiser son travail;
- détermine les priorités et gère son emploi du temps de façon à terminer les tâches et à atteindre les objectifs;
- identifie, rassemble, évalue et utilise des renseignements, des moyens technologiques et des ressources pour terminer les tâches.

Autonomie

- fait, de façon autonome, des plans, des suivis, des évaluations et des révisions afin de terminer les tâches et d'atteindre les objectifs;
- utilise efficacement le temps alloué en classe pour terminer ses tâches;
- respecte les routines et les consignes de manière indépendante.

Esprit de collaboration

- accepte différentes fonctions au sein d'une équipe ainsi qu'une part équitable de la charge de travail;
- se montre ouvert aux idées, aux opinions, aux valeurs et aux traditions des autres;
- établit de bonnes relations avec ses pairs;
- collabore avec les autres dans le but de résoudre les différends et d'arriver à un consensus pour permettre à l'équipe d'atteindre ses objectifs;
- partage les renseignements, les ressources et l'expertise dans l'accomplissement des tâches afin de résoudre les problèmes, de prendre des décisions et de stimuler l'esprit critique.

Sens de l'initiative

- cherche et exploite de nouvelles idées et possibilités pour favoriser ses apprentissages;
- innove et se montre disposé à prendre des risques;
- manifeste de l'intérêt et de la curiosité dans un contexte d'apprentissage;
- aborde les nouvelles tâches avec un esprit ouvert;
- reconnaît et défend, de façon appropriée, ses droits et ses responsabilités ainsi que ceux des autres.

Autorégulation

- dirige ses apprentissages par l'établissement d'objectifs d'apprentissage personnels et le suivi de ses progrès;
- demande des éclaircissements ou de l'aide au besoin;
- évalue ses points forts, ses besoins et ses champs d'intérêt, et porte sur eux un regard critique;
- détermine des possibilités, des options et des stratégies en matière d'apprentissage qui lui permettront de répondre à ses besoins et d'atteindre ses objectifs;
- fait preuve de persévérance et s'efforce de relever les défis.

Points forts et prochaines étapes pour s'améliorer

Matières	Progresse avec difficulté	Progresse bien	Progresse très bien	Points forts et prochaines étapes pour s'améliorer
Français				
☐ PEI				
Anglais				
☐ PEI ☐ APD ☐ S.O.				
Langues autochtones				
☐ PEI ☐ S.O.				
Mathématiques				
☐ PEI				
Sciences et technologie				
☐ PEI				
Études sociales				
☐ PEI				
Éducation physique et santé				
Éducation physique				
☐ PEI				
Santé				
☐ PEI				
Éducation artistique				
Art dramatique				
☐ PEI ☐ S.O.				
Arts visuels				
☐ PEI ☐ S.O.				
Danse				
☐ PEI ☐ S.O.				
Musique				
☐ PEI ☐ S.O.				
☐ PEI ☐ S.O.				

Les parents, la tutrice ou le tuteur ainsi que l'élève sont priés de conserver ce bulletin de progrès scolaire pour pouvoir s'y référer plus tard. L'original, ou une copie conforme, a été versé au Dossier scolaire de l'Ontario et y sera conservé pendant cinq ans après le départ de l'élève de l'école.

Signature du titulaire : X

Signature de la direction : X

[Espace laissé à la discrétion des conseils scolaires]